

**Bernard Montagnes, o. p.**

Un exégète en quête de Dieu :

Le Père Lagrange

---

in *Toute la sagesse du monde*. Hommage à Maurice Gilbert, s. j.  
Éd. F. Mies - Presses universitaires de Namur – Lessius.

Ce que l'on peut appeler le *Journal spirituel*<sup>1</sup> du Père Lagrange permet de découvrir comment celui qui fonda l'École biblique a vécu son métier d'exégète catholique de la Bible et comment lui, dont la méthode historique allait à contre-courant de l'interprétation alors usuelle des Écritures sacrées, a fait face aux directives imposées en ce domaine par Rome.

Dès le départ de sa vie religieuse, durant le noviciat à Saint-Maximin en 1878-1880, alors que se manifestait déjà son goût passionné pour la Bible<sup>2</sup>, tandis que rien ne semblait encore le destiner à une carrière scientifique d'exégète, le Père Lagrange se révèle, dans quelques notations, en quête de la sagesse divine, celle qui porte un nom propre, Jésus, celle à laquelle conduit la Mère de Dieu :

Daignez, ô Mère de la Sagesse, instruire vos enfants : votre conversation n'a pas d'amertume, votre discipline est douce, vos leçons forment l'esprit et le cœur (17.11.79).

Sainte Mère de Dieu, Marie Immaculée, daignez me donner la Sagesse, votre Fils Jésus : la Sagesse d'où procède l'amour ; mais préservez-moi de la science qui enfle (21.11.79).

Le maître est à l'intérieur ; que de fois n'ai-je pas reconnu la supériorité de ce qu'il enseigne sur ce qu'on apprend, et encore [sur] ce qu'on voit dans les livres. C'est lui qui l'enseigne : il faut l'écouter, il ne faut pas désespérer d'avance d'entendre sa voix ; la science qu'il donne est sûre, profonde, savoureuse, c'est la Sagesse. Ô bon Jésus, ô ma Mère Immaculée (18.1.80).

Ô mon Jésus, ma Sagesse, ne me quittez pas... Donnez-moi, ô Marie, votre Fils, la Sagesse, *ut mecum sit et mecum laboret* [Sg 9, 10 : « afin qu'elle soit et qu'elle travaille avec moi »] (15.9.80)<sup>3</sup>.

Ferveur de novice, dira-t-on. Soit, – encore qu'elle n'émane pas d'un adolescent exalté mais d'un homme de vingt-cinq ans, mûr comme on l'était jadis à cet âge. Elle n'a cependant rien d'éphémère puisque, une quarantaine d'années plus tard, on en retrouve l'écho dans une résolution de retraite :

---

<sup>1</sup> Deux cahiers sans titre, conservés aux archives du couvent Saint-Étienne de Jérusalem, dont le premier, commencé au séminaire d'Issy en 1878-1879, va depuis le début du noviciat à Saint-Maximin en octobre 1879 jusqu'à Jérusalem en décembre 1895, et dont le second débute là où s'achève l'autre pour se terminer vers 1930. Durant les années de formation, le cahier est tenu presque au jour le jour ; par la suite il sert principalement à noter les réflexions personnelles durant chaque retraite (et, entre deux retraites, quelques indications en guise d'aide-mémoire). Le P. Lagrange a utilisé leur contenu pour rédiger ses *Souvenirs personnels*, publiés par le P. Pierre Benoit en 1967 sous le titre *Le Père Lagrange au service de la Bible*. Chaque citation du *Journal spirituel* sera accompagnée de la date. Les nombreux points de suspension, qui ponctuent le texte à la manière d'une respiration, sont du Père Lagrange.

<sup>2</sup> « Dès le noviciat simple, vous m'avez inspiré tant d'amour pour votre Écriture que le P. maître m'avait permis d'en faire mon unique lecture. » Autobiographie de septembre 1892, dans *Journal spirituel*.

<sup>3</sup> Les traductions sont empruntées à celles de Lemaistre de Sacy, faites sur la Vulgate (que cite Lagrange).

L'espoir de recevoir de Marie le lait de la sagesse divine, de la connaissance de Jésus, vaut bien que je renonce à la lecture des romans. J'y renonce. *Vanum est vobis ante lucem surgere* [Ps 126, 2 : « c'est en vain que vous vous levez avant le jour »] (26.9.21).

## L'ÉTUDE DE L'ÉCRITURE

Que, pour le P. Lagrange, l'étude ne soit pas séparable de la prière, que le va-et-vient entre le laboratoire et l'oratoire soit pour lui de règle, ce n'est plus à démontrer<sup>4</sup>. En revanche, le *Journal spirituel* permet d'entrevoir que l'exégèse scientifique de la Bible interfère si peu avec la méditation religieuse de son contenu qu'en ce qui relève de la *lectio divina* de l'Écriture, le texte allégué est toujours celui de la Vulgate, tel que la liturgie le rendait sans cesse présent à la prière, sans que s'infilte ici la moindre considération critique.

Pratiquée en toute sa rigueur, l'étude – même celle de la Bible – constitue une ascèse, la principale à laquelle se soumet le Père Lagrange :

L'étude, étant un devoir d'état, ne peut pas être un empêchement<sup>5</sup>, mais bien la curiosité et la négligence dans l'étude. Si mon bagage est nul après tant d'années, c'est en grande partie parce que je suis toujours curieux de lire du nouveau et trop paresseux pour prendre des notes précises et complètes. Je suis comme les personnes qui suivent des cours jusqu'à cinquante ans sans en rien faire d'utile. Il faut que mes notes soient nettes, ordonnées en vue d'écrire mon cours un jour, s'il plaît à Dieu, ou des recensions pour la *RB* [*Revue biblique*], etc. Ne plus rien faire en l'air... Il ne faut plus songer qu'à produire, ou alors prier : ne pas consumer le temps en vaines lectures. Il y a bien la part de la recherche, il faut lire des choses dont on ne sait pas d'avance le profit, mais autant que possible sortir du vague. Voilà une résolution très mortifiante, très crucifiante<sup>6</sup> (14.4.97).

Ce sera ma principale mortification, m'atteler aux recensions, lire la plume à la main, ne pas lire pour repaître l'esprit de chimères, s'acharner à un labeur monstre, sans même savoir s'il sert à quelque chose... Si j'étais chargé de casser des cailloux, cela ne serait-il pas une vie très noble dans la lumière divine ? Je suis sûr que ce que je fais est imposé par l'obéissance, donc voulu par Dieu... [...] Et vous, Marie, Reine de Vérité, la Lumière, faites que je voie ! (27.9.98).

Ce travail est-il utile au bien ? Je ne devrais pas le penser ni le dire, et il faut toujours se sentir profondément comme un serviteur inutile. Je ne me fais pas d'illusion sur mon incapacité. Ma facilité à saisir les points de vue a toujours été un obstacle à une étude approfondie et définitive sur aucun point, ma curiosité n'est jamais satisfaite, mais il ne reste rien de soigné, de rangé, de disponible : c'est un travail d'écureuil... Tout cela est vrai. [...] Il faut travailler avec plus de courage et de méthode. Faire moins de lectures inutiles (elles sont déjà bien réduites), mais surtout avoir le courage de prendre la plume en lisant, de jeter courageusement une note dans

---

<sup>4</sup> B. MONTAGNES, « Marie-Joseph Lagrange : la figure du savant et du croyant », dans *Nouvelle revue théologique*, 116, 1974, p. 715-726.

<sup>5</sup> Entendez : à la piété.

<sup>6</sup> Et d'ajouter encore : « Pour les nouvelles politiques, journaux, revues du monde, le moins possible... Cela m'est tout à fait inutile. Un des grands avantages de Jérusalem, c'est de faciliter le recueillement, si on profite de cette vie pour faire entrer Dieu : autrement consommation stérile. »

ma boîte ! Ma préparation, seul, sans secours, sans maître, loin de tout, a été fort laborieuse : le moment serait venu de produire quelque chose d'ensemble ! Si Vous ne le voulez pas, que votre nom soit béni ! Peut-être, après tout, ma facilité vulgaire, sans profondeur dans les idées, sans charme dans le style, ne doit pas viser plus haut que des recensions et quelques articles... Soit, et surtout ne pas accumuler les fiches comme le riche de l'évangile : que la mort soit toujours présente à mes yeux comme une libératrice et une amie... (20.12.00).

Même le séjour à Jérusalem n'est pas moins pénitentiel :

Tout mon être aspire à sortir de ce trou obscur, d'où l'action est difficile, gênée, paralysée, où elle est entravée, réduite... C'est vraiment la mort de l'activité naturelle : je ne croyais pas que cela fût possible à ce degré, peut-être cela deviendra-t-il pire encore... Se révolter, je n'y pense pas. Se soustraire ne serait-il pas une tentation : ne serait-ce pas fuir l'épreuve et descendre de la croix ? On peut agir de loin par la plume. Demander à Marie l'inspiration de quelque chose d'utile (17.9.99).

Quand à l'activité scientifique, elle ménage aussi d'autres épines :

Dans la vie apostolique et d'études, on croit pouvoir se dispenser de beaucoup de mortifications « à cause des devoirs d'état ». Bien, mais N. S. a coutume de compenser cela par des critiques, des blâmes, des injustices du monde ou même de religieux : il faut se réjouir qu'il ne nous laisse pas sans sa croix (12.4.97).

Pourtant le désir de savoir ne comble pas par lui-même une autre attente, spirituelle celle-là, qui ne cesse de se manifester alors que l'œuvre scientifique du Père Lagrange est déjà considérable :

Toujours je suis fasciné par la beauté d'art... Il me semble que ces temps-ci je reviens un peu au goût de l'Écriture comme votre parole, à aimer les choses chrétiennes... N'est-ce pas le moins ? [...] Revenir à l'Écriture sainte, le plus possible... Peut-être Dieu a permis cet attrait littéraire historique pour me rendre tolérable la besogne à laquelle j'étais attaché ; mais n'ai-je pas dévié au détriment de l'essentiel ? C'est très certain (20.9.13).

Mon Jésus, je voudrais être enseigné de vous, *docibilis Dei*. Je le suis par votre Écriture, par votre Église (28.9.14).

Lire davantage la Bible... c'est toujours ce qui me touche le plus... Quant à se mettre en avant pour l'action... bien douteux (22.9.21).

Je suis très touché de lire en ouvrant la Bible : *Non turbetur cor vestrum. Creditis in Deum, et in me credite. In domo Patris mei mansiones multae sunt...* [Jn 14, 1-2 : « que votre cœur ne se trouble point. Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père »] Même, ô bon Jésus, une petite place pour les mous ? [...] *Suavis Dominus universis ; et miserationes eius super omnia opera eius* [Ps 144, 9 : « le Seigneur est bon envers tout et ses miséricordes s'étendent sur toutes ses œuvres ». Il n'y a que l'Écriture pour nous donner sur Dieu ces vues à la fois profondes et consolantes et qui le font aimer... (13.7.1922).

Vraiment il est étrange que je connaisse si peu la Bible, depuis le temps que je suis censé l'étudier (21.10.28).

À vrai dire, aucune séparation tranchée n'oppose la recherche scientifique à la quête spirituelle. Ainsi, en 1908, au moment d'entreprendre le commentaire de Marc (qui sortira des presses en 1911), c'est dans la prière que se décide le programme du travail à faire :

Peut-être pourrais-je employer utilement mes forces sur les évangiles, auxquels je viens si tard, avec sentiment de mon indignité, appréhension des dangers, mais avec un attrait renouvelé pour la personne de Jésus, mon Seigneur... [...] S. Marc ou S. Paul aux Romains?... Combien je serais heureux d'avoir une indication de l'obéissance... mais je ne puis l'espérer. En pareil cas ne puis-je compter que vous-même m'éclairerez, ô Jésus ! Il me semble que je désire si uniquement faire en cela votre divine volonté, apprendre à vous connaître mieux, à vous faire mieux connaître. Il me semble que je vais aborder l'étude – l'une ou l'autre – plus purement, comme une révélation de Dieu en Jésus. C'est là tout... (21.9.08).

De même, aussitôt après la publication de l'*Évangile selon saint Marc*, lorsqu'il envisage d'en faire autant pour Luc (dont le commentaire ne sortira qu'en 1921) :

Décidément, mon Jésus, je vais me mettre au commentaire de S. Luc... Il me reste encore quelques forces, qui seront peut-être bien employées ainsi à votre service, et pour l'honneur de votre très Sainte Mère (11.10.11).

Hier au soir, j'étais complètement découragé de m'attacher à un livre biblique quelconque... Après vingt-et-un ans d'efforts, être encore tellement suspect... Mais, ce matin, je me décide, pour être plus près de Jésus. Aucune étude autant que l'évangile ne m'approchera de sa personne, ne me fera goûter ses enseignements... Cieux, répandez votre rosée (12.10.11).

Ainsi encore lorsqu'il revient aux Romains (dont le commentaire paraîtra en 1916, avant celui de Luc) :

J'ai comme une répugnance à me mettre à l'Épître aux Romains. Et c'est la première fois peut-être que je suis nettement approuvé par le Père général... Donc grâce de l'obéissance : je puis espérer que Jésus me donnera sa lumière (29.9.13).

[Après février 1914] très sérieusement j'ai travaillé l'épître aux Romains. Les difficultés qui m'avaient rebuté m'ont paru moins graves. Je me suis accommodé de ce raisonnement, souvent étrange ; la doctrine de la grâce est si profonde et si belle, si uniquement religieuse (25.10.14).

Une fois achevée la rédaction du commentaire de Matthieu (publié en 1923), il se préoccupe moins de la qualité scientifique de l'ouvrage que de sa propre attitude spirituelle :

Dans la nuit : je ne puis assez m'étonner de la légèreté avec laquelle, à bout de souffle, j'ai traité de Jésus-Christ d'après S. Matthieu. Et cela croit éclairer l'Église, cela pose en exégète ! Quelle pitié ! Il faut que toute ma vie intérieure se tourne vers l'intelligence de S. Jean (17.7.22).

La même préoccupation revient au cours des années vingt, consacrées pourtant à ce qui touche de plus près la personne de Jésus :

Il faut revenir à la prière. Sans renoncer à l'étude, mais mon étude se spécialise dans l'évangile. Il est désormais inutile de lire beaucoup, puisque ma mémoire ne retient plus rien. Il faut donc consacrer plus de temps à la prière... Vous le savez, ô Jésus, j'ai

essayé de vous comprendre mieux, de vous faire connaître, de défendre la vérité de votre évangile... Me suis-je trompé ?... (20.9.21)

Quand, en 1922, le Père Lagrange en vient au commentaire de Jean (qui sortira en 1925), il se considère comme prédestiné, depuis le jour de son baptême, à cette tâche dont il attend pour lui, avant tout, un bienfait intérieur :

J'ai remarqué souvent que, lorsque j'essaie de travailler pour vous, vous me donnez des forces. Je continuerai donc, tant que je pourrai, bien conscient qu'il importe peu que je fasse le commentaire de S. Jean. Vous pouvez en susciter un autre, mille qui feraient mieux. Je pense qu'après mon baptême, le 12 mars 1855, on m'a conduit à l'autel de Marie, on a lu, en mettant l'étole au-dessus de moi, l'évangile *In principio...* Si, dès lors, vous m'aviez imposé ce travail, fait cet honneur, car vous savez que je m'en juge indigne ! (15.7.22).

Sûrement il faut avoir plus de confiance en Notre-Seigneur Jésus-Christ. Espérer ce fruit de l'étude de S. Jean. Jésus s'y montre si bon pour ses amis. Il est vrai que ses amis sont ceux qui observent ses préceptes... Mais toujours la miséricorde... Mon tempérament pessimiste serait ici un obstacle... aussi un secret amour-propre... (17.7.22).

Voici maintenant de quelle expérience spirituelle est né le labeur des dix dernières années de la vie du Père Lagrange :

Aujourd'hui, fête de la Très Sainte Trinité, le 12 juin 1927, je vous demande, ô mon Créateur, ô mon Rédempteur, puisque vous m'avez guéri<sup>7</sup> et semblez vouloir que je vive encore sur cette terre, je vous demande la grâce de faire quelque chose qui soit utile aux âmes, qui vous fasse connaître et aimer dans la manifestation d'amour de votre Cœur Sacré sur la terre. Tout le monde me dit que je dois écrire une vie de Jésus... Je sens combien j'en suis indigne, combien cette tâche dépasse mes forces... Mais il me semble entrevoir que, sans le vouloir délibérément, toutes mes pensées ont été dirigées depuis mon entrée au séminaire vers une sorte d'apologie historique résultant de la manifestation de N. S. Beaucoup d'études isolées peuvent se grouper sous cette vue. En ce moment même, je ne puis songer à autre chose. Il faut donc essayer, comme je l'ai promis à N. S. à l'hôpital Saint-Joseph si, me guérissant, il me rendait des forces<sup>8</sup>. [...] Très douce Mère, Marie Immaculée, Reine du Très Saint Rosaire, c'est pour vous plaire que je commence, et par vous à votre Fils : aidez-moi. Faites-le moi mieux connaître, donnez-moi de l'aimer et étant devenu uni à ses sentiments, d'avoir pour vous son amour, sa tendresse, et comme étant aussi votre esclave, la docilité et le dévouement d'un bon serviteur... Suppléez à tout ! S. Joseph priez pour moi, S. Dominique, aidez votre enfant. [Signé :] fr. M. J. Lagrange (12.6.27).

---

<sup>7</sup> À la fin de 1926, le Père Lagrange, qui aurait dû embarquer le 3 novembre pour Jérusalem, avait été hospitalisé à Marseille, à l'hôpital Saint-Joseph, pendant un peu plus de deux mois.

<sup>8</sup> Vient le plan de l'ensemble projeté. « J'entrevois trois parties : I. Avant Jésus-Christ. La philosophie pose les exigences de la morale depuis Socrate, mais elle échoue en religion, et ne peut en conséquence rien faire d'efficace pour la morale. La religion ancienne se décompose et ne reprendra depuis Auguste qu'une vie officielle. Les mystères et les cultes orientaux augmentent les aspirations de l'âme vers la vie divine de l'au-delà, mais n'ont pas la foi nécessaire pour servir de base à cette espérance. Dans la vie sociale, les qualités naturelles ne font pas toujours défaut, mais la religion manque. La préparation de l'A. T. Dieu, l'âme, le Messie. – II. L'évangile de Jésus-Christ, c'est-à-dire prêché par Jésus-Christ au moment où paraît le Baptiste : le Précurseur, Jésus au baptême, l'opinion publique, formation des disciples, confession de Pierre, déclarations du Sauveur, promesse de l'Esprit-Saint. Passion – Résurrection. Ascension. – III. L'évangile de J. C., c'est-à-dire comprenant la personne de Jésus-Christ. Cette partie, je n'aurai probablement pas le temps de la faire !. »

Quatre mois plus tard, dès le premier jour de la retraite, le projet d'écrire *L'Évangile de Jésus-Christ* passe avant toute autre entreprise scientifique<sup>9</sup> :

Le plan ci-dessus a été changé. À l'hôpital de Marseille j'avais promis à N. S. d'écrire sa vie, peut-être, (ou du moins quelque chose d'équivalent)... Je me suis toujours senti ramené à cette idée, étant si peu sûr d'y arriver en passant par le long détour de la philosophie. Quelque chose d'assez simple. Enfin j'ai commencé le 22 juillet, j'ai continué, et maintenant c'est écrit, presque la moitié, *l'Évangile de J. C.*, un commentaire très simple de la synopse... Quelques petites études en travers. Je remercie N. S. et sa très Sainte Mère de m'avoir donné assez de santé et de facilité pour faire ce travail, qui fera peut-être du bien à quelques âmes. Mon intention est de continuer. D'autant que je ne me sens plus la force de faire des travaux sérieux. En vain je ferme les yeux à l'évidence, je décline beaucoup, surtout depuis cette maladie. Je ne puis plus faire un effort intellectuel, lire des livres allemands etc. (15.10.27).

## II. LES TOURMENTS DE L'OBÉISSANCE

Sans refaire ici l'histoire des entraves que les autorités supérieures de l'Ordre et de l'Église ont mises à l'activité de l'exégète<sup>10</sup>, la lecture du *Journal spirituel* révèle dans quelle disposition le Père Lagrange a vécu la tourmente.

Tout d'abord sa ferme intention, depuis qu'il a envisagé de devenir dominicain, de servir l'Église par le travail de l'intelligence.

Vous m'avez pris, mon Dieu, *in manu forti et in brachio extento*... [Dt 5, 15 : « par votre main toute puissante et en déployant la force de votre bras »] Les merveilles de la sortie d'Égypte. Que de rêves d'apostolat, surtout d'apologétique... car je me rappelle que c'était l'un de mes attraits en quittant le monde : dans le temps où nous sommes, faire quelque chose dans l'ordre intellectuel pour l'Église. C'est pour cela que j'ai demandé de longues années d'études (21.9.08).

Pratiquer la science pour l'honneur de l'Église et aussi pour le salut des âmes, telle demeure son intention permanente :

Je crois être certain, ô mon Dieu, dans votre lumière, de n'agir ni par vaine gloire, ni par l'agitation d'un esprit inquiet, mais pour l'honneur de votre Église... Vous voyez mon cœur... et plût à vous, ô Bien Suprême, que je sois aussi sûr de vous être agréable, de ne pas vous perdre... (20.12.00).

Mon Dieu, dans la lumière de ma conscience, dans la vôtre, il m'est impossible de prononcer que je n'ai pas voulu travailler pour l'Église, pour le bien des âmes. Avec cela bien des misères, mais il me semble que l'intention droite y était (28.9.14).

---

<sup>9</sup> Il ne renonce pas pour autant à l'œuvre scientifique représentée par *Le judaïsme avant Jésus-Christ* et par l'ensemble de *l'Introduction à l'étude du Nouveau Testament*, dont le choix s'effectue dans la prière : 8.9.1928 et 9.10.1929.

<sup>10</sup> Pour une présentation dépourvue d'appareil scientifique, voir B. MONTAGNES, *Le père Lagrange, 1855-1938. L'exégèse catholique dans la crise moderniste*, Paris, Cerf, 1995).

L'honneur de l'Église, il me semble que je l'ai toujours voulu, mais il me semble toujours entendre : *Quare tu enarras iustitias meas...* [Ps 49, 16 : « pourquoi racontes-tu mes justices ? »] Dieu daigne-t-il se servir d'un pécheur comme moi ?... (19.10.27).

Or l'intervention des autorités responsables ne va pas rendre facile le propos de « demeurer avant tout d'Église » (30.9.24). En sorte que le Père Lagrange, à partir de 1897 et jusqu'à son dernier souffle, ne va cesser d'éprouver les tourments de l'obéissance, sous la forme de trois périodes d'anxiété liées aux péripéties de la crise moderniste et aux interventions des responsables d'Église pour y faire face.

La première s'ouvre en 1897, lorsque l'autorité romaine – celle du Saint-Office, dont la décision est confirmée par Léon XIII – tranche par l'affirmative une question débattue à laquelle l'exégèse critique répondait par la négative : bouleversé, le Père Lagrange ne retrouve la paix que dans la prière durant la semaine sainte :

Ô Dieu, sauvez la liberté de votre Église ! *Exsurge, Domine, ne tradas bestiis animas confitentes tibi* [Ps 73, 19 : « lève-toi, Seigneur, ne livre pas aux bêtes les âmes de ceux qui s'occupent à te louer »] (jeudi saint, 15.4.97).

Un peu après et pour en garder mémoire, il consigne dans son cahier quelles circonstances expliquent ces notes laconiques :

J'avais fait cette retraite, seul, avant Pâques [1897], au reçu du décret du Saint-Office sur les témoins<sup>11</sup>, qui m'avait porté un coup très douloureux de voir à quoi on exposait l'honneur du Saint-Siège. J'ai trouvé la paix.

Durant la retraite de 1898, alors que ses positions font l'objet de contestations acerbes, le Père Lagrange se sent fort du soutien (pourtant non sans réticence) de ses supérieurs :

Je suis sûr que ce que je fais est imposé par l'obéissance, donc voulu par Dieu... Quant à la doctrine, à certaines choses nouvelles, je suis assez encouragé pour marcher dans ce que je crois être la vérité... Je ne me suis pas caché ; on veut que je continue<sup>12</sup>. Demander la prudence dans l'opportunité n'est pas demander une volte-face. Soyons donc prudents, surtout respectueux, dans une sincère humilité. Et vous, Marie, reine de Vérité, la Lumière, faites que je voie ! (27.9.98).

La retraite de 1899 trouve le Père Lagrange dans des dispositions semblables :

Faut-il renoncer à l'action<sup>13</sup> à cause de certains faits que je désapprouve, mais dont je ne suis pas responsable ? Je vois clairement, et je dois me régler sur cette clarté, que le mouvement s'étendra, que la crise passera, que si toutes mes idées ne sont pas reconnues justes, on comprendra du moins qu'il faut marcher dans ce sens.

---

<sup>11</sup> Décret du Saint-Office, le 13 janvier 1897, – déclarant authentique le texte de 1 *Jn* 5, 7 – approuvé et confirmé par Léon XIII en audience du 15 janvier suivant.

<sup>12</sup> Déjà, le 25 mai 1898, une lettre du P. Cormier, alors procureur général et second personnage de l'Ordre, avait prié le P. Lagrange de ne pas imiter le P. Quaglia, qui avait abandonné l'enseignement. « Pour vous, c'est le contraire qui doit arriver. Il faut travailler de plus belle et avec plus de fruit, parce que Dieu Vérité, Dieu Charité sera avec vous » (Archives générales de l'Ordre des Prêcheurs V, 181, fol. 148V). Ensuite le P. Lagrange, convoqué le 19 juillet à Rome par le maître de l'Ordre Frühwirth afin de s'expliquer sur les critiques qui lui avaient été opposées, avait séjourné à la curie généralice une dizaine de jours de la fin du mois de juillet au début du mois d'août. Manifestement il y avait reçu, avec des consignes de prudence, des encouragements à poursuivre son travail.

<sup>13</sup> Dans le domaine de l'exégèse biblique, bien sûr.

Si l'obéissance m'arrête, tout est bien, je cesse à l'instant. Mais tant qu'on me laisse marcher, désirant même que je continue, pourvu que ce soit avec prudence, est-ce à moi, par excès de scrupule de justice, peut-être par un secret amour-propre, – quoique je l'aie bien déjà foulé aux pieds dans cette affaire, – est-ce à moi de me briser, de faire croire au public que j'ai été abandonné, alors que le Père général [Frühwirth] travaille très sincèrement pour nous ? Il y aurait là peut-être du caprice, de la boutade, de l'inconstance. Un service obscur et fidèle demande davantage. Marcher, jusqu'à ce que les conditions faites soient équivalentes à une impossibilité, à un désaveu de l'œuvre entreprise... Dans ce dernier cas, ô mon Dieu, je ne me sens pas la force de faire davantage... Se retirer modestement de l'enseignement, prêt à faire tout le reste, serait-ce manquer à l'obéissance, même parfaite ? Donnez-moi la lumière et surtout la force : *Da quod jubes et jube quod vis*<sup>14</sup> ; surtout sauvez-moi ! (20.9.99).

De nouveau en 1900 :

Pour ce qui me regarde, mon seul appui, mon dernier refuge, mon seul asile contre l'anxiété, c'est que vous m'avez humilié extérieurement et que je suis dans une position chétive... C'est un don précieux, il faut tout faire pour demeurer dans la dépendance. L'admirable est que l'action n'en est pas absolument entravée ; et, à la longue, la Providence de Dieu sera justifiée de tout.

Cependant on ne me dit pas de ne plus agir et de fait une lourde charge, dont on ne m'a pas dispensé, pèse sur moi, l'obligation à un travail incessant et dur. Ce travail est-il utile au bien ? [...] Mais, objectivement, je vois clairement la nécessité de suivre la voie ouverte. Être toujours prêt à cesser au premier signal, mais marcher résolument tant qu'il n'est pas donné ! D'un côté des retardataires, ignorant absolument l'état des études, de l'autre des imprudents. Rien de plus fat que de se flatter, comme les moralistes, de tenir le juste milieu. Il faut bien cependant suivre les chemins de sa raison et de sa conscience. Je puis juger aussi par les allures de l'autorité : les uns ont été frappés, nous ne l'avons pas été et c'est donc qu'on pense que nous marchons vers la bonne solution. La guerre vient de s'engager entre Batiffol et Margival<sup>15</sup>... Le moment est décisif. Je crois être certain, ô mon Dieu, dans votre lumière, de n'agir ni par vaine gloire, ni par l'agitation d'un esprit inquiet, mais pour l'honneur de votre Église... (20.12.00).

Et encore en 1904 :

Je ne suis pas dans cette indifférence qui conviendrait par rapport à l'obéissance. Pourtant je ne fais rien pour changer ma situation, pour disposer de moi. Si quelque chose me rassure, c'est mon ardent désir de ne faire, ô mon Jésus, que ce que vous demandez de moi pour le bien des âmes. Daignez m'éclairer, et par le canal de l'obéissance. Avec quel entrain je me mettrai à l'œuvre, si c'est vous qui me l'indiquez, non pas moi qui la choisis... (25.9.04).

---

<sup>14</sup> « Donne ce que tu commandes, commande ce que tu désires » : Saint AUGUSTIN, *Confessions*, livre 10, 29, 40 ; livre 10, 31, 45 ; livre 10, 37, 60, dans *Œuvres de saint Augustin*, 14, Paris, Desclée De Brouwer (coll. Bibliothèque augustinienne), 1962, p. 210-211, 222-223, 248-249.

<sup>15</sup> Sur Henri Margival (1854-1914), prêtre depuis 1880, maître de conférences à la faculté des lettres de l'Institut catholique de Paris, sorti de l'Église en 1901, voir la lettre de Pierre Batiffol, 5 mai 1898, qui conseille au Père Lagrange de s'attaquer à Margival. « Vous êtes le dominicain rallié à Loisy ! Margival l'a dit assez nettement [...]. Allez-y carrément en fonçant sur Margival pour le prochain numéro de la *Revue biblique* » (*Archivum Fratrum Praedicatorum*, 59, 1989, p. 335-336).

Puis vient, sous le pontificat de Pie X (1903-1914), une période d'appréhensions torturantes, du fait des directives données par le Saint-Siège<sup>16</sup> aux exégètes, car elles marquent la plus expresse défiance envers l'application à la Bible de la méthode critique. Or telle était l'orientation imprimée par le Père Lagrange à l'École de Jérusalem. D'où l'inquiétude dont témoignent les notes de retraite de 1908, de 1909, de 1911 :

Hier au soir, pressentiment que je vais entrer dans la voie des souffrances... Jusqu'à présent je n'ai pas beaucoup souffert, je n'ai pas été atteint au vif, la sympathie des uns me consolait largement de l'animosité des autres, je m'appuyais sur l'amitié... Mon Dieu, éloignez de moi ce calice et cependant que votre volonté soit faite... [...]

Inquiétude de conscience non médiocre quant à la discipline du couvent<sup>17</sup>. Je ne puis me dissimuler que nous n'avons pas toujours [...] Vis-à-vis du Saint-Père, c'est encore pis. Nous avons reçu toutes ses décisions, souscrit à ses condamnations, etc. Mais il y a du malaise. Faut-il faire plus, lui donner un témoignage extérieur non seulement d'obéissance, mais d'adhésion enthousiaste ? Je ne crois vraiment pas que ce soit mon devoir. Faut-il que tout soit entraînement et même flatterie, quand il est constant que ces tendances peuvent changer ?... [...]

Je suis très insensible aux attaques, n'attachant vraiment de prix qu'à l'opinion de mes supérieurs ; mais elle ne parvient qu'à me troubler un peu la conscience, sans m'empêcher d'aller dans le même sens. Serait-ce là l'obstacle ?... Mais les sermons sont si vagues, on me dit toujours de marcher... Cela paraît si influencé du dehors... N'importe, ce ne sont point des raisons quand il s'agit d'obéir. Cette situation est bien cruelle. [...]

[Après être arrivé à Jérusalem] Là, ce parti, pris si résolument, surtout en 1895, 96, 98, en faveur de l'inspiration large, de l'exégèse historique décidée... Cela avec un sentiment très clair d'aller contre la routine, de me heurter à d'énormes difficultés, de passer par l'épreuve, d'être méconnu, inquiété. Lorsque Léon XIII m'appela à Rome, je fus stupéfait que la crise fût si tôt passée... Quelle était donc mon audace de me lancer dans des voies nouvelles, où je voyais bien que j'inquiétais mes supérieurs ? Ce qui m'aidait à me former la conscience, c'est que je me suis toujours soumis à l'examen. Ils toléraient donc. Et l'approbation que parut donner le Saint-Siège, immédiatement suivie de l'enthousiasme, du contentement du moins des chefs de l'Ordre, de celui-là même qui depuis<sup>18</sup>... tout cela ne pouvait que m'ancrer, m'amener à regarder la réaction qui a suivi comme passagère... Mais elle dure... En fait cependant j'ai renoncé à tout ce qu'on m'a demandé, sans pouvoir me décider à suivre des études purement profanes<sup>19</sup> d'une façon définitive... [...] Et dans tout cela... *cadent a latera tuo mille et decem millia a dextris tuis*... [Ps 90, 7 : « mille tomberont à tes côtés et dix mille à ta droite »] Dans cette sauvegarde si étonnante, j'ai toujours reconnu la main de ma bonne Mère... (21.9.08).

Et voilà toujours la même situation... Faut-il sortir de ma réserve, faire des adhésions bruyantes, au lieu d'accepter simplement, en toute soumission, tout ce qui vient du Saint-Siège, selon les normes de la théologie ?

Je ne vois pas que ce soit mon devoir, je croirais même trahir ma conscience, puisque, en somme on ne me demande rien de précis... Le P. général aimerait que je refasse *La Méthode historique*<sup>20</sup> dans un sens nouveau. J'ai demandé qu'on précise les points... il

---

<sup>16</sup> Consignes répercutées par le P. Cormier, maître de l'Ordre depuis le 21 mai 1904. Voir B. MONTAGNES, *Exégèse et obéissance. Correspondance Cormier-Lagrange (1904-1916)*, Paris, Gabalda (coll. Études bibliques, n. s., n° 11), 1989.

<sup>17</sup> Le Père Lagrange en était prieur depuis le 12 août 1907.

<sup>18</sup> Allusion probable au cardinal Rampolla, qui avait soutenu l'École biblique au temps de Léon XIII.

<sup>19</sup> C'est-à-dire d'orientalisme plutôt que d'exégèse biblique.

<sup>20</sup> M.-J. LAGRANGE, *La méthode historique, surtout à propos de l'Ancien Testament*, Paris, Lecoffre, 1903, reproduisait les conférences prononcées à l'Institut catholique de Toulouse en novembre 1902. Voir à ce sujet B.

ne l'a pas fait. Dois-je aller au-devant ? Je ne vois rien qui ait été condamné... Si on condamne, je suis soumis d'avance. Mais changer des opinions que je crois vraies pour plaire, fût-ce au Souverain Pontife, dans une situation si grave, où il est du devoir de chacun de l'éclairer, fût-ce par le silence... abandonner tant d'âmes qui se raccrochent à cette liberté..... (23.9.09).

Je pensais avoir désarmé les adversaires à force de tact, de prudence, de nuances... Voilà que la fondation autorisée par le pape d'une succursale de l'*Istituto biblico* de Rome nous menace de la ruine à bref délai<sup>21</sup>. Tout croule, de tous côtés... Et je ne puis dire *cum infirmor, tunc potens sum* [2 Co 12, 10 : « lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort »], car je n'ai pas assez l'esprit de Dieu.

Je classe toute ma correspondance... Vingt ans d'opposition sourde de la maison généralice, avec autant d'années d'encouragements. Il est clair que si j'étais entré *positivement* dans leurs idées, carrière triomphale au sein de l'Église... N'est-ce pas étrange, dangereux, de rester en dehors pour ainsi dire... Cependant je me suis toujours soumis, au moins négativement... Approbation, sinon je me suis retiré sans révolte, j'ai enterré les manuscrits... étrange, étrange... Est-ce sûr ? (9.10.11).

En 1912, lors du décret de la Consistoriale qui frappe d'une désapprobation publique le Père Lagrange, amené à quitter Jérusalem et à s'établir à Paris, son *Journal spirituel* ne retient que quelques données chronologiques, rédigées à Paris, sur quoi il se borne à ajouter : « Pas de commentaire. Dieu soit béni ». Puis c'est le retour autorisé à Jérusalem, où le P. Lagrange arrive le 12 juillet 1913. Lors de la retraite de septembre suivant, en dépit de la bienveillance qui lui a été manifestée par Rome, le Père Lagrange demeure anxieux car la légitimité de l'exégèse critique n'est toujours pas reconnue :

Dans mon cas, ce qu'il y a d'angoissant, c'est cette série de décisions<sup>22</sup> qui sont destinées à barrer la route, à réparer les brèches, toutes dans un sens contraire à ce que nous avons fait ici. Se soumettre, c'est fait. Est-ce assez fait ? Ne suffit-il pas de la disposition de faire davantage, si l'on demande davantage ? Une fois encore, en présence de Dieu, en pensant à la mort, à l'amour de Jésus, à la protection de Marie, je ne crois pas qu'il y ait lieu de marcher positivement dans le sens indiqué sur toute la ligne. Quand a paru le décret *Lamentabili*, je me suis efforcé de le défendre, mais pour chacune de ces décisions... Obéissance joyeuse, sans boudier, mais en laissant la responsabilité à ceux qui la prennent (1.10.13).

Après tout j'ai le bénéfice de l'obéissance ; je suis où Dieu me veut, dans la pauvreté, l'obéissance, loin du monde et de la séduction des arts, ce vieil enchantement. Je ferai ce qui est assigné l'obéissance ; je suis prêt à faire ce qu'on me demandera. Donner des approbations bruyantes, chercher à plaire n'est pas exigé. – Silence (3.10.13).

Nouvelle période : celle de l'après-guerre<sup>23</sup>. Lors du retour du Père Lagrange à Jérusalem, la condition de l'exégèse semble plus favorable aux méthodes nouvelles ; Le pontificat de Benoît XV (1914-1922) puis celui de Pie XI (1922-1939) s'annoncent moins

---

MONTAGNES, « La méthode historique. Succès et revers d'un manifeste », dans *Naissance de la méthode critique*. Colloque du centenaire de l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, Paris, Cerf, 1992, p. 67-68.

<sup>21</sup> Le jésuite Fonck, président de l'Institut pontifical biblique, était venu en Terre sainte au mois de septembre, muni d'une lettre (26 août 1911) du cardinal Merry del Val au patriarche Camassei pour lui recommander la fondation de la succursale voulue par le pape. Durant son voyage, le P. Fonck s'était répandu en propos menaçants contre l'École biblique.

<sup>22</sup> Les décrets de la Commission biblique.

<sup>23</sup> La guerre marque une pause dans la tenue du *Journal spirituel*, car le cahier était resté à Jérusalem. Si le Père Lagrange a tenu un autre cahier durant les quatre années passées à Paris, celui-ci n'a pas été retrouvé.

répressifs que celui de Pie X<sup>24</sup>. À la tête de l'Ordre, le P. Theissling, tout acquis aux positions de l'École de Jérusalem, a succédé au P. Cormier, qui partageait la défiance du pape envers elle. En outre le P. Lagrange va rapidement cesser de se trouver en première ligne dans les relations avec les autorités romaines, car la direction de l'École et de la *Revue biblique* passent, en février 1923, au Père Dhorme. Aussi le début de cette période est-il euphorique, bien que le travail des exégètes demeure sous contrôle<sup>25</sup> :

Très doux sentiment de paix hier soir : *In pace in idipsum...* [*Ps* 4, 9 : « Dans le Seigneur, je dormirai en paix »] Je crois que vis-à-vis du Saint-Siège je n'ai pas de nouvelles démarches à faire pour marquer ma soumission, et j'espère que le P. général [Theissling] m'obtiendra quelques bonnes paroles du Saint-Père [Benoît XV] [...] Si je souhaitais une approbation, ce serait du Saint-Père seul... (23.9.21).

Ne plus toucher dans la *Revue* les questions dites dangereuses : nous avons assez fait. Seulement discussions scientifiques – jusqu'à indication providentielle (26.9.21).

Les témoignages que le P. général m'a transmis du Saint-Père [...Pie XI] sont un repos pour ma conscience. Tout est entre ses mains ; Il demande du temps, ne veut pas se presser. Peut-être ma mort le mettrait à l'aise... *In manus tuas, Virgo Maria, commendo spiritum meum* [Voir *Ps* 30, 6 : « je recommande et mets mon âme entre tes mains »].

Le P. général m'avait demandé un petit mémoire confidentiel. Dans ma pensée, il n'était pas destiné au pape... Qu'en pensera-t-il ? Je ne me sens que trop indifférent ! (12.7.22).

Mon Jésus, je ne suis plus rien ; quel bonheur ! Mais je veux être à vous. Puissé-je être assez petit, assez inutile, assez rien pour passer pour novice... le dernier venu, qui a tout à apprendre, qui défère à tous... Je vous demande comme une grâce singulière l'apaisement de la conscience, relativement à ce que j'ai enseigné et écrit, par une voix autorisée : après cela l'oubli ; le commencement d'une vraie vie intérieure... où vous voudrez... (Vendredi saint 30.3.23).

Cependant, malgré les efforts du maître de l'Ordre, aucune confirmation pontificale ne vient encourager l'orientation que le Père Lagrange a imprimée à l'École de Jérusalem. Faute de se sentir approuvé, le Père Lagrange ne cesse de se tourmenter :

Grand sentiment d'abandon : le point d'anxiété, c'est la question doctrinale. Je crois mes intentions pures ; mais peut-être en fut-il ainsi de certains hérétiques. Ce qui doit me rassurer, c'est que j'ai toujours tout soumis à l'examen, que je suis dans l'intention sincère de cesser, de rétracter ce qu'on voudra. Alors je m'abandonne. Aussi pour ma place : ici je suis très petit, très oublié, sans relations... c'est excellent... aussi pour l'avenir de cette maison... que Notre-Seigneur a toujours si visiblement protégée. Je me disais que ma véritable action sur les âmes était par l'étude. Mais si les âmes ont été troublées ? [...] Les études m'ont été imposées sérieusement dès le début... Seulement au lieu d'édifier, j'ai troublé bien des âmes. Cruelle perplexité... Quel fardeau. Quoique les autorités paraissent maintenant plus favorables, elles distinguent alors et aujourd'hui. Pardonnez-moi, Seigneur, mes ignorances (27.9.24).

---

<sup>24</sup> B. MONTAGNES, « La question biblique au temps de Pie XI », dans *Achille Ratti pape Pie XI*. Actes du colloque organisé par l'École française de Rome (Rome, 15-18 mars 1989), Rome, École française, p. 255-276, présente un tableau moins optimiste.

<sup>25</sup> Sur l'ensemble de cette période, voir B. MONTAGNES, « Les séquelles de la crise moderniste, l'École biblique au lendemain de la Grande Guerre », dans *Revue thomiste*, 90, 1990, p. 245-270.

Contrairement à ce qu'espérait le Père Lagrange, en décembre 1923, Rome revient à la charge contre toute ouverture dans le domaine des études bibliques : c'est la condamnation du *Manuel biblique* de Brassac (12 décembre) et surtout la sermon du cardinal Merry del Val au supérieur de la compagnie de Saint-Sulpice (22 décembre) dont les menaces visaient autant les dominicains de Jérusalem que les sulpiciens d'Issy<sup>26</sup>. Pourtant, quelles que fussent les menaces pesant sur lui, le Père Lagrange avait reconnu dans son *Journal spirituel* de 1922 que les autorités s'étaient montrées envers lui moins radicales que pour d'autres :

Je suis trop porté à penser que l'obéissance, que l'autorité n'a joué que le rôle d'obstacle, ce qui serait encore salutaire, mais comme si elle n'avait eu aucune initiative dans l'œuvre de l'École biblique. [...]

Quand sont venues les difficultés, après 1898... alors l'autorité est devenue très inquiète... « Ne faites pas », etc. Encore est-il qu'elle ne nous a pas saccagés, ce qui a été le cas des Assomptionnistes<sup>27</sup>, plus tard des Jésuites (Hummelauer<sup>28</sup>), et, tout en me blâmant, en me recommandant plus de docilité, le P. Cormier m'a toujours engagé à continuer. Son intervention auprès de Pie X pour obtenir qu'on continue la *Revue biblique*, que, moi, je voulais supprimer, et pour me faire rentrer à Jérusalem. Il serait donc très injuste de ne pas reconnaître la part principale de l'autorité dans toute cette histoire... Que si elle ne m'a pas produit<sup>29</sup>, c'est sans doute qu'elle a pensé que je n'avais pas besoin d'être mis en avant. Si elle m'a déposé<sup>30</sup>, c'était par prudence, de même pour le refus de donner des conférences à Louvain. Il semble bien que mon activité a gagné à se resserrer.

Quand je pense à mes dons si médiocres, je me dis que je ne pouvais pas songer à avoir tant d'action. L'obéissance m'a fait donner beaucoup plus que je n'aurais donné ayant la libre disposition de moi-même, sans compter le crédit sauveur d'un ordre de théologiens... Voilà la simple vérité, opposée aux révoltes de l'orgueil. [...] Que serais-je, ô mon Jésus, si vous n'aviez pas pris le soin de m'humilier ! (15.7.22).

Si sévèrement que le Père Lagrange ait été sanctionné jadis, son sort n'avait rien de commun avec celui infligé à Brassac :

Au lieu de grogner, comme je fais constamment, de tous les ennuis que j'ai eus, je devrais rendre grâce à Dieu chaque jour de n'avoir pas été brisé... D'autres l'ont été. J'ai seulement été touché légèrement, et l'on m'a toujours dit de continuer. Quelle différence entre l'accueil très paternel de Pie X à ma soumission et la façon dont a été traité Brassac. « Mais enfin comment se fait-il que vous n'avez pas été condamné ? » me disait le P. Lehu<sup>31</sup>. Dans mon intérieur j'en remerciais Marie, ma Mère, c'est ce qu'il faut toujours faire. *Magnificat*, moins pour moi, auquel l'humiliation aurait été salutaire, que pour ceux auxquels elle aurait fait mal... (27.10.25).

Contraint au repos par la maladie en 1926, le Père Lagrange mit par écrit, à l'usage de ses frères de combat, ses souvenirs personnels ; La retraite de 1927, à un moment où il était

---

<sup>26</sup> É. FOUILLOUX, « Un regain d'antimodernisme ? », dans P. COLIN (éd.), *Intellectuels chrétiens et esprit des années vingt*, Paris, Cerf, 1997, p. 83-114.

<sup>27</sup> Que le supérieur général, le P. François Picard, avait obligés en 1898 de se retirer purement et simplement des études bibliques tant celles-ci semblaient périlleuses pour l'unité de la congrégation.

<sup>28</sup> Fondateur, avec Cornely et Knabenbauer, du *Cursus Scripturae Sacrae*, écarté de l'exégèse biblique en 1908 (Notice par A. BEA, dans *Dictionnaire de la Bible. Supplément*, IV, Paris, Letouzey & Ané, 1949, col. 144-146).

<sup>29</sup> C'est-à-dire fait connaître au public.

<sup>30</sup> De la charge de régent des études.

<sup>31</sup> Léonard Lehu (1867-1939), de la province de Lyon, assistant français à la curie généralice de mai 1907 à mai 1926, défenseur du P. Lagrange.

convaincu d'arriver, écrit-il à un correspondant, à « [sa] dernière étape en ce monde », occasionne alors une ultime révision de vie :

Je renouvelle la déclaration très expresse que j'ai exprimée souvent, récemment encore au Père général [Paredes] : je regrette sincèrement et du fond du cœur de n'avoir pas été assez docile à la direction de mes supérieurs et du Saint-Siège. Je n'ai pratiqué l'obéissance que dans ses limites certaines... ne me souciant pas assez de suivre ce qu'on désirait, m'en remettant à Dieu du résultat. Du reste je soumetts absolument tout ce que j'ai écrit au jugement de la Sainte Église, représentée par le pape, vicaire de Jésus-Christ. Si telle parole devait être condamnée, je la rétracte d'avance. Je ne crois pas cependant avoir jamais été de mauvaise foi : j'ai eu toujours un désir ardent de propager les bonnes études, des études qui, par d'autres mains, feraient honneur à l'Église. Je ne crois pas me faire illusion sur mon talent, qui a toujours été médiocre, n'aboutissant à quelque chose qu'à force de recherches, mais tellement variées qu'il est clair que je n'ai excellé en rien. J'ai toujours travaillé trop vite, négligeant de porter mes écrits à un meilleur état, de sorte que toujours en y revenant j'y trouve des lacunes, des inattentions, de l'incohérence. Que mon bon Jésus daigne me pardonner : vraiment j'aurais voulu le faire connaître et aimer, fût-ce de cette façon secondaire et imparfaite. [Signé :] fr. M.-J. Lagrange, *B. Mariae servus et filius* (22.10.27).

Le Père Lagrange n'est arrivé au bout de sa carrière terrestre qu'en 1938, toujours dans les mêmes dispositions intérieures, sa correspondance – à défaut de son journal – l'atteste<sup>32</sup> : celles du serviteur de l'Église, pour le bien des âmes, demeuré humble et fidèle jusqu'au terme. Ainsi se vérifiait pour lui ce qu'il avait écrit une quarantaine d'années auparavant : « C'est surtout lorsqu'on consacre ses efforts à la parole de Dieu qu'on peut espérer qu'ils ne seront pas absolument vains. »<sup>33</sup>

\*\*\*

---

<sup>32</sup> Dans B. MONTAGNES, « L'ultime chagrin du Père M.-J. Lagrange », dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 78, 1994, p. 3-29.

<sup>33</sup> Dans le « Projet d'un commentaire complet de l'Écriture sainte », dans *Revue biblique*, 9, juillet 1900, p. 423.